



ATLANTEM
IMAGINER LES OUVERTURES DE DEMAIN



LES BASES **DE LA FDES**

Fenêtres, Portes-fenêtres, Baies coulissantes, Volets roulants



Qu'est-ce qu'une FDES ?

Une FDES (*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire*) est un document normalisé qui présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit ainsi que des informations sanitaires dans la perspective du calcul de la performance environnementale et sanitaire du bâtiment pour son éco-conception.

A quoi sert une FDES ?

Les FDES offrent des informations multicritères, objectives, quantitatives et qualitatives relatives à une fonction et une durée de vie du produit dans l'ouvrage.

Le rôle principal des FDES est de fournir des informations nécessaires et utiles à ceux qui veulent ajouter des critères de choix environnementaux et sanitaires sur des bases non biaisées à leurs critères de choix habituels (techniques, économiques et esthétiques).

Elles constituent un outil irremplaçable pour l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments.

- **Durée de validité:** 5 ans, elle doit être actualisée obligatoirement durant sa période de validité si l'un des indicateurs varie de plus de 10%
- **Unité Fonctionnelle (UF):** performance quantifiée d'un système de produits destinée à être utilisée comme unité de référence dans une analyse du cycle de vie.
- **Durée de Vie de Référence (DVR):** durée de l'étape d'utilisation déclarée par le fabricant. Elle doit se référer à la performance technique et fonctionnelle déclarée du produit dans le bâtiment. La DVR doit être vérifiable.

Exemple pour une FDES de fenêtres :

- Unité Fonctionnelle (UF) pour FDES de fenêtres: « Fermer une ouverture permanente de 1 m² dans une paroi extérieure, tout en permettant le passage de la lumière, une ouverture/fermeture manuelle, une isolation thermique inférieure ou égale à 1,6 W/M².K sur une durée de vie de 30 ans, une étanchéité à l'eau, une résistance au vent, une perméabilité à l'air, et une isolation acoustique, dans le respect des règles de l'art. »
- Performances déclarées pour les FDES de fenêtres: a minima performance thermique U_w (fixé par décret).

Quelles sont les informations contenues dans une FDES ?

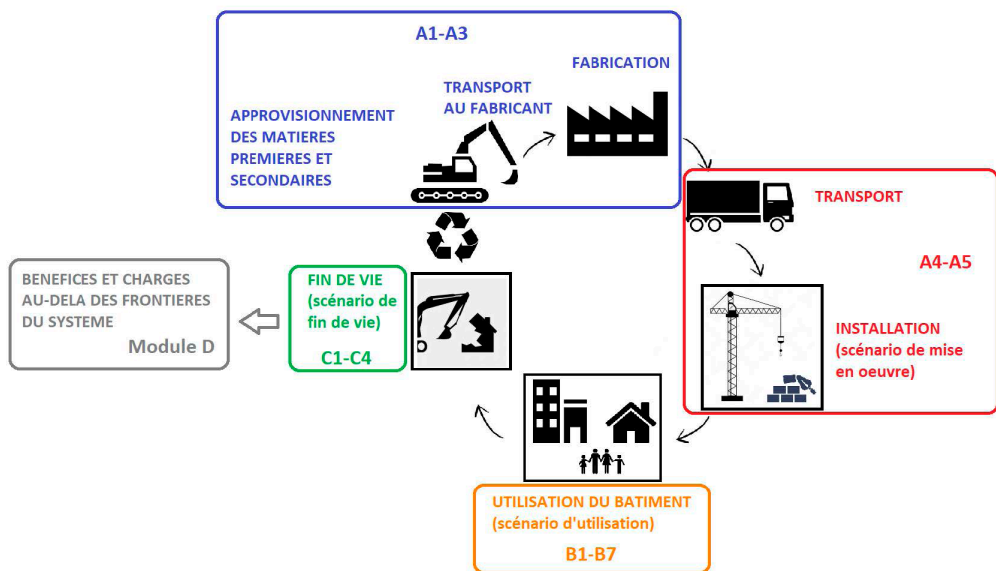
- **Les caractéristiques du produit**: constituants principaux (*matières premières, éventuelles substances dangereuses...*), produits complémentaires pour la mise en œuvre, emballages, ...
- **L'unité fonctionnelle du produit** et sa durée de vie (*30 années en fenêtre*)
- **Son profil environnemental**: ensemble d'indicateurs environnementaux calculés sur l'ensemble du cycle de vie du produit
- **Les informations santé et confort d'usage**: contribution du produit à la qualité sanitaire des espaces intérieurs et de l'eau, contribution à la qualité de vie dans les bâtiments (*confort hygrométrique, acoustique, visuel et olfactif*)
- **L'identité de l'émetteur** de la FDES.

Étapes de cycle de vie et modules d'informations

Les données environnementales d'une FDES couvrent **toutes les étapes du cycle de vie** du produit et sont réparties en groupes de modules d'informations (A1 à A5, B1 à B7, C1 à C4 et D):

- **Étape de production** : approvisionnement des matières premières (A1) et secondaires, transport (A2), fabrication (A3) (*plus de 80% de l'impact se situe en étape A1*)
- **Étape de construction** (A4-A5): transport jusqu'au site de construction et installation dans le bâtiment suivant un **scenario de mise en œuvre**
- **Étape d'utilisation – composition du bâtiment** (B1-B5): utilisation ou application du produit installé, maintenance, réparation, remplacement, réhabilitation, suivant un scenario d'utilisation
- **Étape d'utilisation – exploitation du bâtiment** (B6-B7): besoins en énergie et eau pendant la phase d'exploitation
- **Étape de fin de vie** (C1-C4): déconstruction/démolition, transport jusqu'au traitement des déchets, traitement des déchets, élimination, suivant un **scenario de fin de vie**
- **Bénéfices et charges au-delà des frontières du système (module D)**: potentielle réutilisation, récupération et/ou recyclage, exprimés en impacts et bénéfices nets

Pour chaque étape le **traitement et l'élimination des déchets** générés et résidus et pris en compte. Chaque scenario doit être réaliste et représentatif de l'une des alternatives les plus probables.



Quels sont les 3 types de FDES ?

Cette déclaration est établie sous la responsabilité des fabricants (ou syndicat professionnel) du produit.

- Une **FDES individuelle** est réalisée par un fabricant pour un produit ou une gamme de produits spécifiques. Cela permet de connaître les impacts réels du produit et de le faire valoir auprès des prescripteurs.
- Une **déclaration collective** se fait sur un même produit type fabriqué par plusieurs industriels. Pour entrer dans le cas d'une déclaration collective, il faut respecter un cadre de validité. Celui-ci spécifie les règles et exigences applicables aux déclarations environnementales collectives. Il définit la méthodologie de réalisation de ces dernières, les conditions relatives à la communication des impacts environnementaux en fonction de la dispersion des résultats et les règles et conditions de rattachement des fabricants (*intervalle de validité à respecter*). Ce cadre est disponible dans la déclaration.
- Il existe aussi des **FDES « sur mesure »** issues de configurateurs permettant de calculer une FDES adaptée au produit mis en œuvre sur l'ouvrage évalué (*pratique naissante..., justification éventuelle dans le cadre d'une activité chantier*)

Nos FDES individuelles AM-X sont vérifiées par tierce partie indépendante en accord avec la norme ISO 14025 et son publiée sur la base INIES (base de données nationale de référence sur les données environnementales et sanitaires des produits de la construction, membres principaux = ADEME + DHUP + FFB + CAPEB + AIMCC + CSTB + AFNOR + ...)

Quelle relation à la RE2020 ?

RT2012 = Règlementation Thermique

→ Performance thermique recherchée

RE2020 = **Règlementation Environnementale 2020**

→ Performance thermique RT2012 renforcée

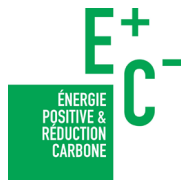
→ **Performance environnementale recherchée**

A date et dans le cadre de la RE2020 pour nos produits menuiseries et fermetures, un seul indicateur parmi ceux présents dans une FDES est exigé, celui du « **réchauffement climatique** » (**CO₂ = dioxyde de carbone ou gaz carbonique**)

Pour connaître l'impact sur le changement climatique appelé « impact carbone » d'un produit, il faut considérer l'indicateur du réchauffement climatique.

Il comptabilise les émissions de gaz contribuant à l'effet de serre tout au long du cycle de vie du produit ; son unité est le kg équivalent CO₂.

Cette valeur est nécessaire pour le calcul carbone à l'échelle du bâtiment pour le E+C- obligatoire dans le cadre de la RE2020



Application réglementaire sur les **permis de Construire déposés depuis le 1^{er} janvier 2022.**

Particularité pour la présence de bois

Le bois (*biomasse végétale*), grâce à la photosynthèse, capte du CO₂ lors de la croissance de l'arbre ; ce carbone est généralement appelé « carbone biogénique ».

En captant ce CO₂, il contribue à atténuer les effets du réchauffement climatique, et cet effet est pris en compte dans l'indicateur réchauffement climatique calculé dans le cadre d'analyse de cycle de vie (ACV).

Par conséquent, la présence de bois à l'échelle d'un bâtiment représente une solution pour stocker du carbone pendant la durée de vie de l'ouvrage.

Lors de la fin de vie d'un bâtiment, il réémet tout ou partie de ce CO₂, (*stockage temporaire*)

Afin de répondre aux exigences de la loi ELAN, un indicateur de stockage de carbone biogénique dans les bâtiments a été créé par la RE2020 et par conséquent, pour satisfaire à cette exigence, il est nécessaire que les FDES précisent la quantité stockée durant la durée de vie en œuvre du produit.

Cette quantité est exprimée en kgC/UF.





Synthèse des FDES en exploitation

Système		Gamme système R&D ATLM système externe ATLM	Agrément tech AT - DTA - DTC	Nature des FDES
BOIS	frappe	COCOON	16.009.297	collective FCBA
	coulissant	COCOON 56		considéré
ALU	frappe	COSMOS (OC+OV Vision)	6/14-2173_V1 6/15-2240_V3	collective SNFA
		Porte COSMOS-65		considéré
	coulissant	COSMOS-65	6/14-2221_V2	collective SNFA
PVC	frappe	AM-PVC 70 CONTACT AM-PVC 82 COMPOSIUM	6/16-2298_V3	collective UFME
	coulissant	WISIO	6/15-2262_V1	collective UFME
Hybride	frappe	AM-X ouv PVC	6/17-2370_V2 CC DQ 62/19	individuelle mars-22
	Dormant HYB	AM-X ouv ALU AM-X ouv BOIS		
	Dormant ALU	AM-X ALU RPT	(rév. DTA V3)	collective SNFA
	coulissant	AM-X drmt HYB AM-X drmt ALU	(DTA à créer) (DTA à créer)	considéré collective SNFA
VR bloc-baie		STORBOX	6/16-2309_V1	collective ACTIBAIE
		ITE'M	6/15-2264_V1	
		FURTIF	6/16-2315_V1	
		GreenFit (COFERMING)		Individuelle

Avril 2023



pour indication

Attestation de conformité	Valeur réchauffement climatique Kg eq. CO2/UF	Vérification et enregistrement INIES 	Collectives	 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DED	
ATLM	54.8 63.8	6-629:2021_15,06,21_bois-tempérés_DV 6-631:2021_15,06,21_bois-tropicaux_DV	Collectives	117	
er la DED	117				
ASKEY	78.0 96.2 81.6	7-1809:2018_Juil-19_F1vtl ≤2,30m2 7-1810:2018_Juil-19_F2vtx ≤2,30m2 7-1811:2018_Juil-19_F+PF >2,30m2 projet de révision SNFA pour mi-2024		231	
er la DED	732			732	
ASKEY	78.1	7-1812:2018_Juil-19_F+PF		231	
ATLM	66,6 86,9 78,0 98,4	20230333629-FC_PVC clair_vitr <12mm 20230333630-FC_PVC clair_vitr ≥12mm 20230333631-FC_PVC sombre_vitr <12mm 20230333632-FC_PVC sombre_vitr ≥12mm		128	
SOCREDIS					
vérificateur accrédité INIES	78.3 97.9 75.3	20220329392_Mars-22_F+PF 20220329393_Mars-22_F+PF 20220329394_Mars-22_F+PF		219	
ATLM	78.0 96.2 81.6	7-1809:2018_Juil-19_F1vtl ≤2,30m2 7-1810:2018_Juil-19_F2vtx ≤2,30m2 7-1811:2018_Juil-19_F+PF >2,30m2		83-105	196
er la DED	219				231
ATLM	78.1	7-1812:2018_Juil-19_F+PF		219	
ATLM	78.4 131.0	3-198:2020_Mai-20_VR-PVC_MO-manuel 3-199:2020_Mai-20_VR-PVC_MO-motorisé x2 en cours de révision		231	
vérif INIES	84,2	20220429612_Juin-22_VR-ALU_MO-motorisé		139	

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN



FENETRES ET PORTES-FENETRES AM-X HYBRIDE PVC DOUBLE VITRAGE

ATLANTEM
Mars 2022



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN



FENETRES ET PORTES-FENETRES AM-X HYBRIDE ALUMINIUM DOUBLE VITRAGE

ATLANTEM
Mars 2022



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN



FENETRES ET PORTES-FENETRES
AM-X HYBRIDE BOIS DOUBLE
VITRAGE

ATLANTEM
Mars 2022



Disponibles sur **Digit'M**
UN SERVICE ATLANTEM

www.atlantem.fr





ATLANTEM
IMAGINER LES OUVERTURES DE DEMAIN

10 Route de Kerguirec | 56920 NOYAL-PONTIVY

www.atlantem.fr